

ALLOCATION ÉLÈVES FILIÈRE PROFESSIONNELLE OU ÉTUDIANTS POST BAC

Pour les élèves en filière professionnelle ou étudiants post bac, âgés de moins de 26 ans résidant à Juvisy depuis au moins 3 mois et sous conditions de ressources - Montant de l'aide annuelle : 250 €

Dépôt de dossier du 4 septembre au 20 octobre 2023

A retourner par courrier : CCAS Espace Marianne, 25 Grande Rue.

Ou à déposer aux horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h // jeudi de 13h30 à 17h
Tout dossier non complet ne sera pas instruit.

POST BAC

FILIERE PROFESSIONNELLE

Date de dépôt du dossier :

BENEFICIAIRE :	PARENT (s) OU TUTEUR (s) LEGAL :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
Adresse :	Téléphone :
Téléphone :	Nom :
Etablissement fréquenté :	Prénom :
Niveau d'étude :	Adresse :
	Téléphone :

Situation :

Domicile familial

Locataire

Hébergé

Règlement :

Au bénéficiaire

Au parent ou tuteur

PIÈCES À FOURNIR

- Justificatif de domicile récent - quittance de loyer ou énergie
- Avis imposition ou de non imposition 2022
- Justificatif des 3 derniers mois de ressources
- Copie de la carte étudiant 2023/2024
- RIB du bénéficiaire ou du parent / tuteur si le bénéficiaire n'est pas titulaire d'un compte bancaire

Fait à Juvisy-sur-Orge, le

Signature :